



La donnée fait-elle l'évaluation ou pas ?

« *Big Data, Small Data, Qualitative et Quantitative Data* » : dépendant des objectifs d'évaluation et de leur accessibilité ?

Tony FOGLIA
ORS BFC

Lionel DURAND
Dreets BFC



Introduction

- L'évaluation : des réalités multiples et diverses aux contours flous

Approches différentes

- Des approches d'évaluation adoptant des perspectives disciplinaires différentes : sociologie, épidémiologie, économie... qui conditionnent le type de données à utiliser
- Des méthodes diverses, plus ou moins scientifiques, plus ou moins participatives

Données disponibles

- Beaucoup de données mais pour l'évaluation :
 - données adaptées aux objectifs d'évaluation ?
 - Niveau de finesse des données v/s gardes fou à poser ?
 - des sources, types, qualités différents pour des attentes différentes



L'évaluation : qu'est ce que c'est ?

« **Porter un jugement de valeur** sur une intervention en mettant en œuvre un dispositif permettant de fournir des **informations scientifiquement valides et/ou socialement légitimes** sur une intervention ou sur n'importe laquelle de ses composantes de façon à ce que les différents acteurs concernés, qui peuvent avoir des champs de jugements différents, soient en mesure de prendre position sur l'intervention et de construire un jugement qui puisse **se traduire en action** »

Contandriopoulos et Champagne, 2000



Composantes de l'évaluation

Dimension informative

Collecte d'info quantitative ou qualitative :
production de connaissance

Dimension critique

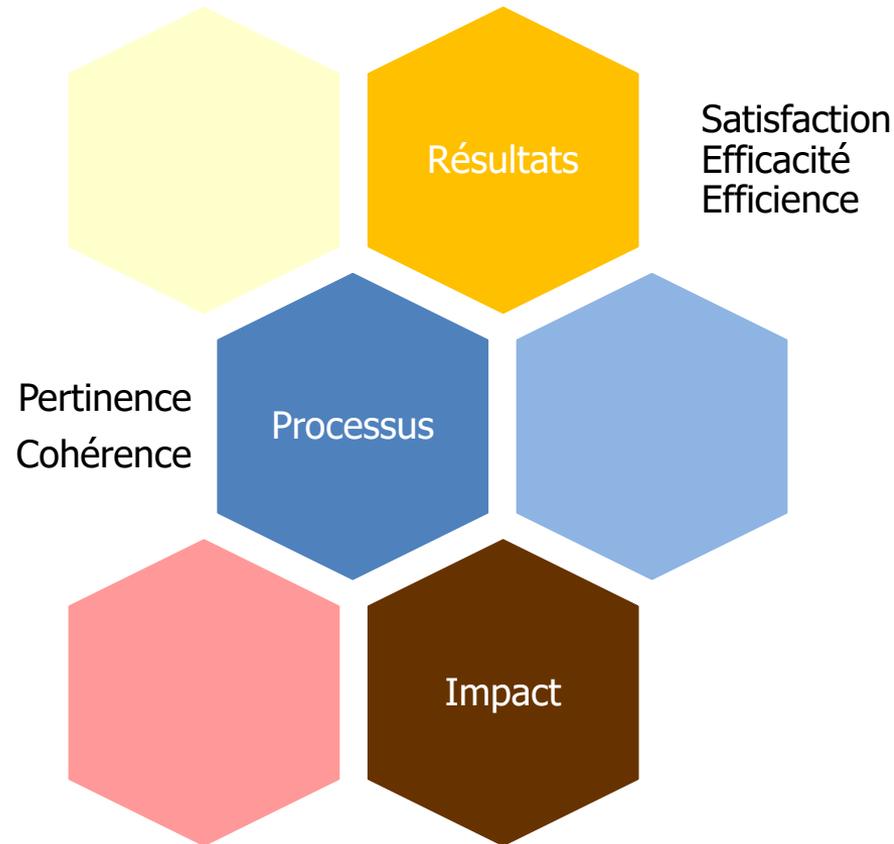
Appréciation critique, basé sur une norme, un
référentiel...

Dimension utilitaire

Permet des recommandations, oriente les
politiques de santé



Des objets d'évaluation qui conditionnent les données à utiliser





Les sources d'information disponibles

Avantages et inconvénients

Enquêtes ou observations

Financeurs

Promoteurs d'actions

Personnes (bénéficiaires)

Analyse documentaire

Rapports d'activité, projets de structure, protocoles,...

Littérature blanche et grise

BDD

Interne : SI des dispositifs à évaluer

Externes : SNDS, données administratives (Finess, SAE, ...)

- accessibilité, pertinence, fiabilité et validité des données



Indicateur : qu'est que c'est ?

Critère : angle de vue porté sur un sujet

Ex : mortalité (critère de l'état santé nourrisson)

Indicateur : fait représentatif de la réalité, instrument de mesure (qualitatif ou quantitatif), donne de l'information

Ex : Taux mortalité infantile

Norme : valeur acceptable associée au critère

Ex : Moins de 10 décès avant un an pour 1 000 naissances



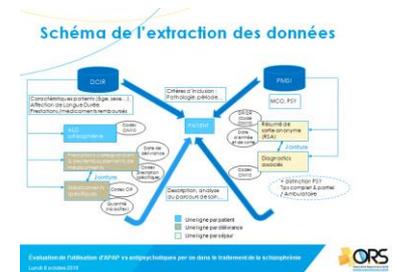
Conditions du choix de la donnée

- **Les temporalités conditionnent le choix des données**
Délais pour l'évaluation ? Dépend de qui et de quoi ?
Temporalité de l'action (prévention et résultats de santé notamment)
Adaptées à l'objectif d'évaluation
- **Qui évalue ? Évaluateur externe v/s évaluateur interne**
Conditionne le traitement des données et le type d'analyses réalisées
- **Qui demande et participe à l'évaluation : financeur, prestataire de l'action, usagers ?**
À qui l'évaluateur doit rendre compte de ces données?



Des exemples d'évaluations utilisant différents type de données

Comparaison de l'utilisation d'antipsychotiques injectables à action prolongée (APAP) et antipsychotiques per os, en vie réelle, dans le traitement de la schizophrénie
Financement : Association pour le développement de la pharmacie hospitalière française
Outils : SNDS comparaison de cohortes



Évaluation du dispositif « équipe mobile basse vision Bourgogne-Franche-Comté »
Financement : Association Voir et percevoir
Outils : base de données interne, entretiens, documents internes, questionnaires de satisfaction, questionnaires de qualité de vie



Suivi-évaluation de la réforme de l'apprentissage en BFC:
https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/sites/bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/apprentissage_effets_reforme.pdf

L'apprentissage en Bourgogne-Franche-Comté
| Publié le 20 juin 2022

A* A+ [icônes de réseaux sociaux]

Évolutions constatées depuis la réforme de 2019

Le 1er janvier 2019, les premières mesures de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel sont entrées en vigueur. Plusieurs de ces mesures concernent le système de l'apprentissage, notamment par l'apprentissage : la réforme a modifié les conditions de conclusion, d'exécution et de rupture du contrat d'apprentissage. Cette analyse vise à observer les éventuels effets de la réforme, au travers d'une sélection d'indicateurs.

Documents à télécharger :

L'apprentissage en Bourgogne-Franche-Comté_12 (PDF / 1.3 Mo)



Conclusion

La donnée ne fait pas l'évaluation...

- Chaque programme est unique par ses acteurs, objectifs, activités et contexte
 - ⇒ pas de recette en évaluation : du « sur mesure » : des données adaptées à ce qu'on veut mesurer
- La pluridisciplinarité enrichit l'analyse
- La donnée n'est pertinente que par rapport au cadre ou à la méthode de l'évaluation (questions évaluatives, critères, puis indicateurs)

... mais on attend votre avis...



Merci pour votre attention